

Réhabilitation et développement de projet sur friche & sites dégradés



CLP-CLIPERTON
ASSOCIATION D'AVOCATS

Objectifs pédagogiques

Cette formation multidisciplinaire a pour objectif de présenter l'ensemble des aspects de la réhabilitation et du développement de projets sur d'anciens sites industriels sous l'angle juridique, technique et assuranciel.

A l'heure du développement des nouvelles contraintes en termes d'artificialisation des sols, elle vise à faire connaître la réglementation en matière de réhabilitation et de cessions d'anciens terrains industriels, les normes techniques en matière de cessation d'activité, les assurances environnementales et le cadre de la compensation écologique.

A l'issue de cette formation, vous maîtriserez :

Cette formation vous permettra de maîtriser, **selon les modules choisis par le stagiaire** :

- Les enjeux techniques et normes juridiques en matière de cessations d'activité industriels
- Les responsabilités environnementales et les assurances en matière de cessions de terrains industriels
- Les nouvelles réglementations favorisant les cessions de sites dégradés
- Le fonctionnement de la compensation écologique
- Les cessions de sites industriels et activités industrielles portées par des entreprises en difficultés.

20
23

9 & 10

Novembre

Cabinet CLP CLIPERTON

(39 rue Saint Dominique –
75007 Paris)

Distanciel possible

€ 250 HT par module
€ 850 HT par jour



Public cible

Porteurs de projets sur sites dégradés, propriétaires de sites dégradé & leurs conseils et financeurs (Notaires, Bureau d'études, Avocats, Mandataires judiciaires, Fonds, Géomètre-experts)



*Le nombre d'inscription est limité à 15 en présentiel afin de faciliter les interactions entre formateurs et stagiaires

Sur inscription* : o.buisine@regulate-consultants.com

9
Nov.

9h30 - 12h30

MODULE 1 – INTRODUCTION A LA NOTION DE POLLUTION ET DE SITES ET SOLS POLLUES

1. Notion de base sur les sols et les nappes
2. Origine et définition de la pollution et des sites pollués
3. Les sources potentielles de pollution
4. Les principales familles de polluants et les polluants émergents (PFAS)

Intervenant : Pierre SAUTOUR

MODULE 2 –METHODOLOGIE Sites et Sols Pollués / Norme NF X31-620

1. Contexte normatif et juridique
2. La notion de risque sanitaire et environnemental
3. De l'étude historique au schéma conceptuel
4. Des diagnostics au Plan de Gestion (PG).

Intervenant : Pierre SAUTOUR

14h00 - 17h00

MODULE 3 – LA PROCEDURE DE CESSATION D'ACTIVITE ET HIERACHIE DES RESPONSABLE

1. Cessations d'activité jusqu'à la loi ASAP
2. Etapes de la cessation d'activité et la détermination de l'usage futur
3. Hiérarchie des responsables

Intervenant : Fanny VELLIN

MODULE 4 – OBLIGATION DE DEPOLLUTION & ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

1. Obligations de dépollution en liquidation judiciaire
2. Usage et réhabilitation des sols pollués en liquidation judiciaire
3. Traitement des créances environnementales en procédure collective
4. Financement des opérations de dépollution en liquidation judiciaire

Intervenant : Olivier BUISINE

Intervenants



Fanny VELLIN

Avocate spécialisée
en droit de
l'environnement



Pierre SAUTOUR

Expert en Sites et
Sols Pollués et Due
Diligence HSE, Tellus



Olivier BUISINE

Ancien Président de
l'IFPPC et mandataire de
justice, Consultant,
Fondateur de Regulate

10
Nov.

9h30 - 12h30

MODULE 5 - LES CESSIONS ET LOCATIONS DE SITES INDUSTRIELS

1. Nouvelles réglementations favorisant les cessions de sites dégradés
2. Cessions et locations de sites dégradés - les précautions à adopter)

Intervenant : Fanny VELLIN

MODULE 6 – TRANSFERT DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL AUX ASSUREURS

1. L'assurabilité du risque environnemental et les principes généraux du transfert de risque
2. **Fusions & Acquisitions** : l'assurance comme facilitateur de transactions et solution de transfert du passif environnemental lors de vente/achat de sites
3. **Reconversion de friches & Promotion immobilière** : des garanties adaptées à chaque étapes du projet : remédiation, construction, couverture du risque résiduel

Intervenant : Nicolas DZUBANOWSKI

14h00 - 17h00

MODULE 7 – COMPENSATION ECOLOGIQUE

1. Séquence ERC
2. Justification du besoin compensatoire
3. Dimensionnement de la compensation
4. Mise en œuvre de la compensation écologique

Intervenant : Franck Le BLOCH

MODULE 8 – USINE VERTE

1. Qu'est-ce qu'une usine verte ? Modèle et exemples
2. L'industrie à l'heure de la rareté : acceptabilité et impact territorial
3. Gouvernance des projets d'implantation vertes : méthode de mobilisation des parties prenantes locales

Intervenant : Virginie SAKS

Intervenants



Franck LE BLOCH

Directeur Bassin
parisien
Ecosphère



Virginie SAKS

Cofondatrice et
associée de
Compagnum



Nicolas DZUBANOWSKI

Référent
Environnement
Marsh